

l'appartement contigu à celui où nous nous trouvions. Mr. *** continuait ses réflexions en ces termes — Les riches ne l'introduiront pas, cette mode ; car ils n'ont de goût ordinairement qu'après leur tailleur et le perroquier les effraiera sur ce chapitre-ci. C'est donc aux jeunes gens de lettres, aux artistes, aux étudiants, trois sortes de gens fort indépendants avec une bourse légère, à porter la longue chevelure aux regards de la foule, en narquant ses ricannements hébétés et ses épigrammes — Ils ramèneront l'humanité à sa beauté primitive ; car faisons attention que les cheveux courts nous rapprochant du singe ou au moins des africains. Ils ont pour eux l'autorité des romanciers, qui, en fait de goût, ne doit pas être plus suspecte qu'une autre — Celle des grands artistes de l'Europe entière ; celle des illustrations immortelles du grand siècle de Louis XIV. Orateurs sacrés et profanes, historiens, philosophes, peintres, poètes. Toute cette élite dont je pourrais vous citer plusieurs milliers de noms, honoraient la longue chevelure ou à son défaut sa sœur bâtarde la perruque. — Au commencement de la monarchie française c'était le signe distinctif de la loyauté. A présent qu'on n'est plus serf des grands seigneurs, les jeunes gens seraient-ils sages en se soumettant à l'opinion des sots ? ”

Eussé-je été sur des tisons ardents, je n'aurais pas plus souffert que je souffrais en entendant d'une oreille l'apologie des longs cheveux et de l'autre, les plaintes et les gémissements d'une mère alarmée, après avoir entendu les sanglots d'une innocente — Le tout causé par cet infernal sujet — Je ne pus me contenir.

Assez ! Assez ! m'écriai-je, voulez-vous faire pleurer tout le monde ?

Ceux qui avaient tenu cette conversation allèrent se reconcilier à la table de wist. J'allai chercher mon manteau et m'esquivai, après avoir toutefois expliqué le tout à notre amphitruon.

Evidemment, la compagnie dut me croire en délire — Je lui doit aujourd'hui l'explication de ma conduite et vous, Mr. l'Editeur, promettez-moi, de bannir désormais de votre journal tout ce qui se rattache à ce malheureux sujet.

ASMODÉZ.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 21 FÉVRIER, 1842.

Nous pensions qu'en sa qualité de diplomate, sir Charles Bagot saurait se garantir des espions, écarter les serviteurs infidèles et couvrir tout ce qui le concerne du voile le plus impénétrable ; mais l'esprit du mal, l'indiscrétion, la trahison règnent partout, surtout près des grands de la terre que l'argent ne préservé que des vrais amis et exposé plus que le reste des hommes aux faux frères, aux hypocrites, aux flatteurs, aux parasites, aux courtisans rusés et fripons. Nous parlons ainsi mal de l'argent, ce n'est pas que nous le méprisons ; bien au contraire, mais c'est seulement afin de nous consoler un peu d'être pauvre et nous donner un petit air philosophe qui ne nuit pas dans l'occasion. Laissons bien vite là les digressions sur le mépris des richesses et revenons immédiatement au sujet original qui nous a fait prendre la plume. Nous apprendrons à nos lecteurs l'agréable nouvelle que parmi les gens de la suite intime de notre gouverneur-général actuel, nous avons trouvé un espion complaisant qui nous tiendra au courant de sa politique secrète comme celui qui nous a tant aidés à révéler au monde celle de feu lord Sydenham qui est sans doute à présent dans le feu. En nous proposant ses services et afin sans doute de nous prouver sa bonne volonté